
Résumé

En Aquitaine, tout comme dans la plupart des régions françaises, les effets de la crise, amorcée au cours de la saison d'été 2008, se confirment dans l'hôtellerie de tourisme. La baisse de la fréquentation touristique se poursuit. Durant l'intersaison, allant d'octobre 2008 à avril 2009, les nuitées totales ont chuté de 3,4 % par rapport à l'intersaison précédente.

Le taux d'occupation moyen recule de deux points. Toutes les catégories d'hôtels sont concernées par ce repli, à l'exception de celle des hôtels "une étoile".

Le département des Landes est le seul à enregistrer une hausse des nuitées : la tempête Klaus fin janvier a généré un afflux massif de clientèle dans ses hôtels.

Sommaire

- **14 % d'étrangers en moins**
- **Le taux d'occupation en repli**
- **Dans les hôtels landais, afflux massif de clientèle lié à la tempête Klaus**
- **Baisse à Bordeaux après l'effet Unesco**
- **Deuxième mauvaise basse saison consécutive en Béarn et Pays basque**
- **Forte détérioration en Dordogne**

Encadré

- **Bordeaux et la côte basque attirent les touristes durant l'intersaison**

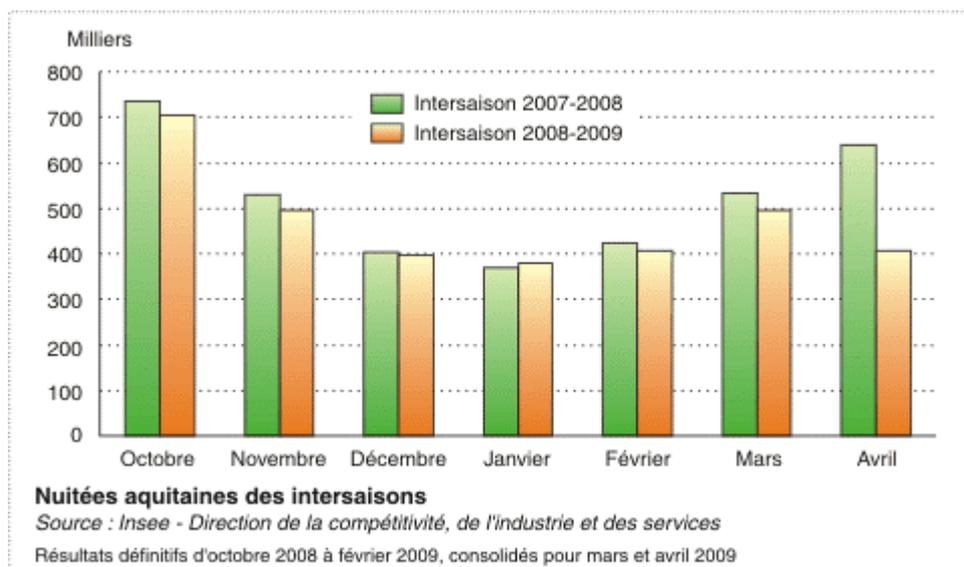
Publication

14 % d'étrangers en moins

Les effets de la crise, amorcée au cours de la saison estivale, se confirment. Les hôteliers constatent un net recul de leur fréquentation touristique.

Sur la période allant d'octobre 2008 à avril 2009, appelée ici par convention intersaison, le nombre de nuitées chute de 3,4 % par rapport à la même période des années précédentes. Les nuitées françaises baissent de près de 2 % et celles des touristes étrangers de 14 %.

Le repli de la fréquentation hôtelière s'accroît en avril



Le taux d'occupation en repli

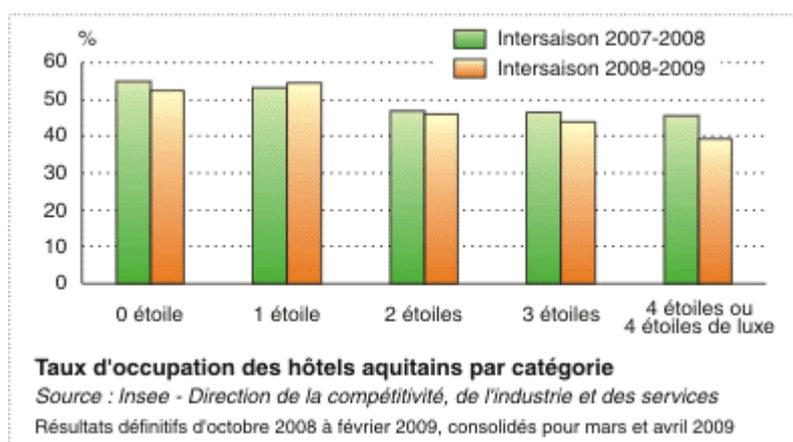
Sur cette même période, le taux d'occupation moyen toutes catégories confondues s'établit à 46,2 %, soit deux points de moins que pour l'intersaison 2007-2008.

Les hôtels haut de gamme sont les plus affectés par ce repli : - 6,4 points pour les 4 étoiles et 4 étoiles de luxe. Cette baisse est en partie imputable à la conjoncture économique, mais aussi à une offre en hausse de 14 %.

Dans trois autres catégories d'hôtels, malgré un nombre de chambres offertes réduit ou identique à l'année précédente, les taux d'occupation diminuent aussi : - 2,2 points pour les "0 étoile", - 1,1 pour les "2 étoiles" et - 2,5 points pour les "3 étoiles".

Seuls les hôtels "1 étoile" tirent leur épingle du jeu. Leur taux d'occupation progresse de 1,2 point pour atteindre 54,4 %.

Chute du taux d'occupation dans les hôtels haut de gamme



La conjoncture économique défavorable génère un recul de la fréquentation pour la quasi-totalité des départements aquitains, à l'exception de celui des Landes.

Des baisses quasi générales

Nom de la zone	Évolution (en %)			Taux d'occupation (en %)	Évolution du taux d'occupation (en points)
	Nuitées totales	Nuitées françaises	Nuitées étrangères		
Dordogne	- 6,1	- 3,6	- 18,5	36,9	- 2,4
<i>Périgord noir</i>	- 4,5	2,2	- 22,7	30,7	- 1,5
<i>Reste de la Dordogne</i>	- 6,8	- 5,9	- 13,6	40,2	- 3,2
Gironde	- 4,8	- 2,9	- 17,2	51,4	- 3,0
<i>Côte médocaine</i>	- 1,4	- 3,0	19,6	31,3	3,6
<i>Bassin d'Arcachon</i>	- 3,2	- 2,1	- 13,4	40,6	0,2
<i>Bordeaux</i>	- 6,4	- 4,3	- 15,6	53,6	- 5,3
<i>Agglomération bordelaise sauf Bordeaux</i>	- 4,8	- 3,3	- 21,8	57,0	- 1,4
<i>Reste de la Gironde</i>	- 3,2	0,1	- 23,2	41,2	- 3,9
Landes	3,1	3,5	- 3,0	45,6	1,3
<i>Côte landaise</i>	7,6	9,2	- 4,0	31,7	3,1
<i>Zone thermale des Landes</i>	- 2,9	- 2,4	- 21,9	54,4	- 1,3
<i>Reste des Landes</i>	16,3	16,9	11,1	42,5	4,1
Lot-et-Garonne	- 1,8	- 0,6	- 19,7	41,9	- 1,8
<i>Arrondissement d'Agen</i>	- 5,6	- 3,9	- 31,2	45,3	- 1,7
<i>Reste de Lot-et-Garonne</i>	3,5	4,2	- 5,7	38,0	- 1,6
Pyrénées-Atlantiques	- 3,4	- 2,6	- 8,8	44,0	- 2,0
<i>Côte basque</i>	- 2,6	- 2,4	- 3,8	47,0	- 2,4
<i>Intérieur Pays basque</i>	6,7	9,6	- 20,7	24,4	0,4
<i>Béarn</i>	- 6,9	- 5,4	- 17,4	45,7	- 2,3
Région Aquitaine	- 3,4	- 1,9	- 13,9	46,2	- 2,0

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie en Aquitaine, intersaison 08-09 par rapport à l'intersaison 07-08

Résultats définitifs d'octobre 2008 à février 2009, consolidés pour mars et avril 2009

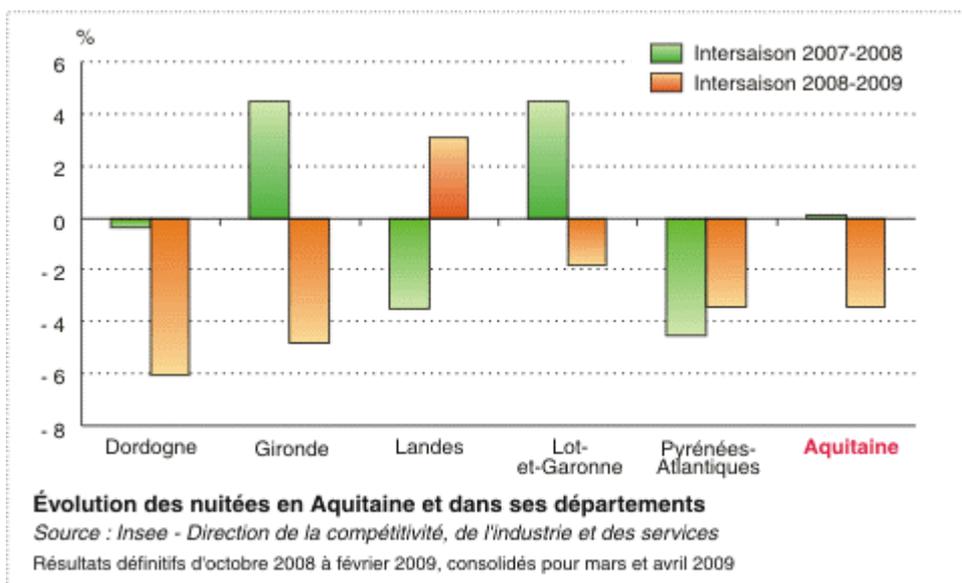
Source : Insee - Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services

Dans les hôtels landais, afflux massif de clientèle lié à la tempête Klaus

Les Landes sont le seul département à bénéficier d'une croissance du nombre de nuitées par rapport à l'intersaison 2007-2008 : + 3,1 %. La tempête du 24 janvier 2009 y a induit un surcroît très important de fréquentation dans l'hôtellerie. Celui-ci est perceptible dès janvier 2009 (+ 35,0 % par rapport à janvier 2008) et se prolonge en février (+ 38 %), mois durant lequel se sont poursuivies les interventions massives destinées à traiter les plus gros dégâts subis par le massif forestier.

En mars et, dans une moindre mesure, en avril, les hôteliers landais enregistrent une perte de fréquentation.

Une intersaison difficile sauf dans les Landes



Baisse à Bordeaux après l'effet Unesco

D'octobre 2008 à avril 2009, la fréquentation hôtelière en Gironde est en baisse de près de 5 % par rapport à l'intersaison précédente.

Sur cette période, le mois de janvier 2009 est le seul qui ne se solde pas par un recul de fréquentation (+ 2,5 %). Février et mars enregistrent les diminutions les plus importantes, respectivement - 8,1 % et - 9,3 %, plus sévères encore qu'au niveau régional. En avril, malgré un calendrier favorable (week-end de Pâques conjugué aux vacances scolaires), le nombre de nuitées poursuit sa chute.

L'agglomération bordelaise y contribue particulièrement, avec près de 9 % de nuitées perdues en février 2009, 10 % en mars et de nouveau 9 % en avril. Les hôtels de Bordeaux sont davantage touchés. Cependant, ce fort repli doit être relativisé par l'exceptionnelle poussée de fréquentation enregistrée lors de la saison 2007, puis de l'intersaison 2007-2008. Bordeaux venait d'être classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Deuxième mauvaise basse saison consécutive en Béarn et Pays basque

Les hôtels des Pyrénées-Atlantiques avaient subi une nette désaffection de la part des touristes dès l'intersaison 2007-2008, avec 4,6 % de nuitées en moins. Celle-ci se poursuit en 2008-2009 : - 3,4 %. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les zones les plus fortement contributrices à l'activité hôtelière départementale, l'agglomération paloise et la côte basque. La fréquentation s'est dégradée durant tous les mois de l'intersaison, à l'exception du mois d'avril (effet calendrier : Pâques en avril en 2009 et en mars en 2008).

Forte détérioration en Dordogne

Les hôteliers de Dordogne, qui faisaient état d'une baisse modérée lors de l'intersaison 2007-2008 (- 0,4 %), affichent la plus forte perte départementale avec - 6,1 % de nuitées au cours de l'intersaison 2008-2009. D'octobre 2008 à mars 2009, le repli de fréquentation n'a cessé de s'accroître au fil des mois. Comme pour les Pyrénées-Atlantiques, seul le mois d'avril enregistre une augmentation (+ 4 %).

Le département de Lot-et-Garonne est dans une situation intermédiaire : - 1,8 % par rapport à l'intersaison 2007-2008. Touché également par la tempête Klaus, les moyens mobilisés en janvier et février 2009 pour faire face aux dégâts se répercutent au niveau des nuitées hôtelières.

Encadré

Bordeaux et la côte basque attirent les touristes durant l'intersaison

En Aquitaine, les nuitées en hôtellerie sont très inégalement réparties entre les différents départements ou zones touristiques, davantage encore qu'en cœur de saison. Sur l'ensemble de l'intersaison 2008-2009, Gironde et Pyrénées-Atlantiques cumulent ainsi les trois quarts des nuitées aquitaines, contre un peu plus de deux tiers pendant la saison, part très stable au fil des ans. Plus de la moitié des nuitées concernent les hôtels de l'agglomération bordelaise et de la côte basque.

La Dordogne peut toujours compter sur la clientèle étrangère : une nuitée sur cinq dans le Périgord noir, contre une sur trois durant la saison.

Intersaison 2008-2009 : Nuitées des touristes dans les hôtels par département et zone touristique

Nom de la zone	Nuitées	Part des nuitées	
		Françaises	Étrangères
Région Aquitaine dont (%) :	3 512	3 124	388
Dordogne	9,3	85,5	14,5
<i>Périgord noir</i>	3,1	78,2	21,8
<i>Reste de la Dordogne</i>	6,2	89,2	10,8
Gironde	42,4	88,5	11,5
<i>Côte médocaine</i>	0,7	87,8	12,2
<i>Bassin d'Arcachon</i>	3,7	93,8	6,2
<i>Bordeaux</i>	18,0	83,2	16,8
<i>Agglomération bordelaise sauf Bordeaux</i>	15,2	93,4	6,6
<i>Reste de la Gironde</i>	4,8	88,9	11,1
Landes	12,4	94,5	5,5
<i>Côte landaise</i>	2,3	89,4	10,6
<i>Zone thermale des Landes</i>	7,1	98,0	2,0
<i>Reste des Landes</i>	3,0	90,2	9,8
Lot-et-Garonne	5,2	94,7	5,3
<i>Arrondissement d'Agen</i>	3,0	95,6	4,4
<i>Reste de Lot-et-Garonne</i>	2,3	93,5	6,5
Pyrénées-Atlantiques	30,6	87,4	12,6
<i>Côte basque</i>	18,7	86,0	14,0
<i>Intérieur Pays basque</i>	2,2	92,7	7,3
<i>Béarn</i>	9,6	88,8	11,2

Résultats définitifs d'octobre 2008 à février 2009, consolidés pour mars et avril 2009

Source : Insee - Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services

Informations diverses : champ de l'enquête, source, définitions

Champ de l'enquête et source

Le champ de l'enquête hôtellerie : le parc hôtelier et sa fréquentation sont mesurés par une enquête mensuelle tout au long de l'année. Elle fait l'objet d'un partenariat national entre l'Insee et la Direction du Tourisme. Cette enquête, l'enquête de fréquentation hôtelière, est exhaustive en Aquitaine, depuis la mise en place en 2001 d'un partenariat local entre la Direction régionale de l'Insee, le Conseil Régional, la Délégation Régionale au Tourisme, le Comité Régional du Tourisme et les cinq Comités Départementaux du Tourisme. Les hôtels homologués de la région sont enquêtés chaque mois. Afin de ne pas sous-estimer la fréquentation touristique hôtelière, les hôtels de chaîne non homologués ont été intégrés au champ de cette enquête à partir de début 2003. Les résultats présentés ici portent sur l'ensemble du champ de l'enquête.

Source : Insee - Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services

Définitions

Nuitées : nombre de nuits passées par un arrivant dans un établissement (un couple passant 3 nuits totalise 6 nuitées).

Taux d'occupation moyen : nombre total de chambres occupées dans le mois rapporté au nombre total de chambres offertes dans le mois.

Saison estivale : sont comptabilisés les résultats des mois de mai à septembre inclus.

Haute saison ou cœur de saison : juillet et août.

Intersaison : sont comptabilisés les résultats des mois d'octobre à avril de l'année suivante inclus.

Partenaires

